



Conditions pour l'obtention du titre de Champion de France Vétérán

Conditions:

Un 1er excellent en classe vétérán à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France

TAN ou Brevet de broussaillage

Empreinte génétique ADN

La présence de l'empreinte génétique dans la base SCC est obligatoire pour la prise en compte de l'homologation

- ✓ La demande d'homologation du titre de Champion de France Vétérán doit être présentée au club de race en charge
- ✓ Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre
- ✓ Mise en application à partir du 1er juillet 2015 sans rétroactivité. Les récompenses prises en compte seront celles obtenues à partir du 1er juillet 2015.

Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion

Les demandes accompagnées de tous les justificatifs doivent être adressées à :
SBTCF Richard CALLOCH 25 Avenue Delétang 94190 VILLENEUVE
SAINT GEORGES